

FCP IRADETT 50

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2015

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2015

En exécution de notre mandat de commissaire aux comptes, nous vous présentons notre rapport sur :

- l'examen des états financiers, ci joints, du « FCP IRADETT 50 » pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, comprenant, outre les notes aux états financiers, un bilan développant un total de 548 528, Dinars, un état de résultat comportant des sommes distribuables de l'exercice de 8 033, Dinars et un état de variation de l'actif net, accusant une variation négative de 113 349, Dinars
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les états financiers, ci joints, étant arrêtés et présentés par le Conseil d'Administration de votre gestionnaire, notre responsabilité consiste, en application de l'article 20 de la loi 2001-83, sus visée, à exprimer une opinion sur les états financiers de votre fonds sur la base de notre audit.

Nous avons examiné les états financiers selon les Normes de la profession ; ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser nos examens de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et/ou de fraudes.

Un Audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir les éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les Etats financiers et, également, pour évaluer le risque que les Etats financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En accomplissant ces diligences, le CAC prend en compte le contrôle interne pour l'établissement et la présentation sincère des Etats financiers afin de définir des procédures appropriées de leur audit.

Un Audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables utilisées et le caractère raisonnable des jugements et estimations significatifs retenus et la présentation d'ensemble des Etats financiers.

I - Opinion sur les Etats Financiers :

Nous estimons que les éléments probants recueillis, notamment, la situation du portefeuille communiquée par votre dépositaire, sont suffisants pour la formulation notre opinion, comme suit :

Nous certifions que les états financiers, ci joints, sont réguliers et sincères et présentent fidèlement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière et le résultat des opérations de « FCP IRADETT 50 » au 31 décembre 2015, conformément aux normes et conventions comptables de base et à l'article 27 du code des OPC.

Nous devons par ailleurs vous informer que les états financiers, qui font état d'actifs dont la composition et l'existence sont confirmées par votre dépositaire :

- ✓ découlent, d'une part, de livres comptables réguliers et à jour et sont établis selon des méthodes satisfaisant généralement aux PCGA et, particulièrement à la NCT n°16 relative à la présentation des états financiers des OPCVM ; et d'autre part, d'une comptabilité tenue par une application informatique ne permettant pas la remontée en chaîne des données calculées automatiquement y enregistrées
- ✓ sont établis selon des méthodes satisfaisant généralement à l'article 27 du code des OPC et, aux PCGA.

II – Vérifications et informations spécifiques :

Nous avons procédé également aux autres vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations particulières à formuler sur la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de votre gestionnaire sur les résultats et la situation financière de votre fonds à la fin de l'exercice clos, le 31 décembre 2015.

Nous signalons, de même, que sur la base de notre examen, nous n'avons pas d'observations significatives à formuler sur le système de contrôle interne de votre fonds.

Aussi, devons nous vous informer que le total des emplois de votre fonds en valeurs mobilières, étant en deçà du seuil réglementaire de 80% des actifs nets ; ils représentent au bilan 78,67%, des actifs nets.

Tunis, le 28 mars 2016

Le Commissaire aux Comptes

Samia BELHADJ

BILAN
ARRETE AU 31/12/2015
(Exprimé en dinars)

ACTIF	31/12/2015	31/12/2014
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	430 268	348 103
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	245 170	250 361
b- Obligations et valeurs assimilées	185 098	97 742
AC2- Placements monétaires et disponibilités	111 926	314 191
a- Placements monétaires	0	0
b- Disponibilités	111 926	314 191
AC3- Créances d'exploitation	6 335	0
AC4- Autres actifs	0	0
TOTAL ACTIF	548 528	662 294
PASSIF		
PA1- Opérateurs créditeurs	1 434	1 797
PA2- Autres créditeurs divers	201	256
TOTAL PASSIF	1 635	2 052
<u>ACTIF NET</u>		
CP1- Capital	538 817	647 931
CP2- Sommes distribuables	8 076	12 310
Sommes distribuables des exercices		
a- antérieurs	43	25
b- Sommes distribuables de l'exercice	8 033	12 286
ACTIF NET	546 893	660 242
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	548 528	662 294

**ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/12/2015
(Exprimé en dinars)**

	<u>Du</u> 01/01/2015 <u>Au</u> 31/12/2015	<u>Du</u> 01/01/2014 <u>AU</u> 31/12/2014
PR1 Revenus de portefeuille-titres	11 631	17 810
a-Dividendes	6 833	11 802
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées	4 798	6 008
PR 2-Revenus des placements monétaires	7 511	10 953
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	19 142	28 763
CH 1-Charges de gestion des placements	10 174	13 227
REVENU NET DES PLACEMENTS	8 967	15 535
PR 3-Autres produits	0	0
CH 2-Autres charges	595	767
RESULTAT D EXPLOITATION	8 373	14 769
PR 5-Régularisations du résultat d'exploitation	-339	-2 483
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	8 033	12 286
PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		
_ Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	339	2 483
_ Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	-17 494	59 483
_ Frais de négociation de titres	4 506	-27 257
_ Frais de négociation de titres	-446	-746
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-5 062	46 249

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
ARRETE AU 31/12/2015**

	<u>Du</u> 01/01/2015 <u>Au</u> 31/12/2015	<u>Du</u> 01/01/2014 <u>Au</u> 31/12/2014
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		
a- Resultat d'Exploitation	8 373	14 769
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-17 494	59 483
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	4 506	-27 257
d- Frais de négociation de titres	-446	-746
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-12 286	-9 325
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>		
a- Souscriptions		
_ Capital	413 672	780 977
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	10 466	18 289
_ Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	3 583	13 036
_ Droits d'entrée		
b- Rachats		
_ Capital	-511 808	-874 523
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-8 010	-22 772
_ Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	-3 904	-15 520
_ Droit de sortie		
VARIATION DE L'ACTIF NET	-113 349	-63 590
AN 4- <u>ACTIF NET</u>		
a- en début d'exercice	660 242	723 831
b- en fin d'exercice	546 893	660 242
AN 5- <u>NOMBRE DE PARTS</u>		
a- en début d'exercice	53 301	61 331
b- en fin d'exercice	45 228	53 301
VALEUR LIQUIDATIVE	12,092	12,387
AN6- TAUX DE RENDEMENT	-0,52%	6,24%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETE AU 31/12/2015

1-REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2-PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2/2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2015, à leur valeur de marché . La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2015 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31/12/2015.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2/3 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2/4 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT
AC1- Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 430 268 D contre 348 103 D au 31/12/2014 et se détaille ainsi :

DESIGNATION DU TITRE	NRE/TITRE	Coût d'acq.	Val au 31/12/2015	% ACTIF	% K émetteur
ACTIONS		247 671	218 283	39,79%	
ASSAD	2 500	24 649	13 198	2,41%	0,02%
ATB	2 000	12 067	8 394	1,53%	0,00%
ATL	400	1 214	1 130	0,21%	0,00%
BTE	650	19 502	11 454	2,09%	0,07%
BNA	1 750	18 953	19 352	3,53%	0,01%
CEREALIS	2 288	15 444	8 649	1,58%	0,05%
Ciments de Bizerte	4 207	34 560	13 214	2,41%	0,01%
ECYCL	1 000	11 200	34 137	6,22%	0,02%
Monoprix	840	18 700	11 764	2,14%	0,00%
SOTEMAIL	5 500	13 750	13 998	2,55%	0,02%
OTH	3 000	19 500	20 970	3,82%	0,01%
SFBT	1 052	11 667	23 512	4,29%	0,00%
SOTUVER	614	3 702	1 777	0,32%	0,00%
TELNET	400	2 320	1 359	0,25%	0,00%
STB NS	5 000	29 000	28 350	5,17%	0,00%
TPR	2 250	11 444	7 027	1,28%	0,01%
TITRES OPCVM		24 393	26 887	4,90%	0,12%
FCP Capitalisation et garantie	15	19 544	22 242	4,05%	0,04%
Arabia Sicav	80	4 849	4 645	0,85%	0,08%
EMPRUNTS DE SOCIETES		132 500	133 734	24,38%	0,44%
ATL 2015/2	500	50 000	50 059	9,13%	0,07%
AMEN BANK SUB 2008	500	32 500	33 619	6,13%	0,13%
UNIFACTOR 2015	500	50 000	50 056	9,13%	0,25%
EMPRUNT D'ETAT		50 000	51 364	9,36%	
Emprunt National Catg C	500	50 000	51 364	9,36%	
TOTAL		454 564	430 268	78,44%	

AC2-Note sur les Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 111 926 DT contre 314 191 DT 31/12/2014 et se détaille ainsi:

	31/12/2015	31/12/2014	en % de l'actif	
			Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
Compte de dépôts	111 926	314 191	20,4%	47,4%
TOTAL	111 926	314 191	20,4%	47,4%

AC3- Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève à 6 335 d relatif à des ventes d'actions en date du 29/12/2015 et du 30/12/2015.

PA1-Opérateurs créditeurs

Cette rubrique enregistre la rémunération à payer au gestionnaire et au dépositaire et se détaille ainsi:

	31/12/2015	31/12/2014
Rémunération à payer au gestionnaire	756	915
Rémunération à payer au dépositaire	678	882
TOTAL	1 434	1 797

PA2-Autres créditeurs divers

	31/12/2015	31/12/2014
Redevance CMF	46	55
Retenue à la source	144	200
Frais de transactions	11	0
TOTAL	201	256

CP1-Le capital

les mouvements sur le capital se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2014	
Montant	647 931
Nombre de parts	53 301
Nombre de porteurs de parts	1
Souscriptions réalisées	
Montant	413 672
Nombre de parts émises	34 030
Nombre de porteurs de parts nouveaux	0
Rachats effectués	
Montant	511 808
Nombre de parts rachetées	42 103
Nombre de porteurs de parts sortants	0
Autres effets s/capital	
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	4 506
Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	-17 494
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	2 455
Frais de négociation de titres	-446
Capital au 31/12/2015	
Montant	538 817
Nombre de parts	45 228
Nombre de porteurs de parts	1

CP2- Sommes distribuables	31/12/2015	31/12/2014
Sommes distribuables de l'exercice	8 033	12 286
Sommes distribuables des exercices antérieurs	43	25
TOTAL	8 076	12 310

PR1- Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres au cours de l'exercice 2015 s'élèvent à 11 631 dinars contre 17 810 DT au cours de l'exercice 2014 et se détaille comme suit:

	Du 01/01/2015	Du 01/01/2014
	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
Revenu des Actions et valeurs assimilées	6 833	11 802
Revenus des BTA	0	1 869
Revenus des obligations	4 798	4 139
TOTAL	11 631	17 810

PR2- Note sur les Revenus des placements monétaires

	Du 01/01/2015	Du 01/01/2014
	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
Revenu des comptes de dépôts	7 511	10 953
TOTAL	7 511	10 953

CH1- Charges de gestion des Placements

	Du 01/01/2015	Du 01/01/2014
	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
Rémunération du gestionnaire		
La gestion du fond est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière du fond. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,4% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.		
La rémunération de l' AFC	9 496	12 345
Rémunération du dépositaire		
La fonction du dépositaire est confiée a l'ATB . En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,1%HT calculé sur la base de l'actif net quotidien		
La rémunération de l'ATB	678	882
TOTAL	10 174	13 227

CH2- Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31-12-2015 à 595 DT contre 767 DT au 31-12-2014 et se détaillent ainsi:

	Du 01/01/2015	Du 01/01/2014
	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
Redevance CMF	575	747
Service bancaire	13	14
Timbres fiscaux	7	5
TOTAL	595	767

4- MOUVEMENT DU PORTEFEUILLE TITRES

	cout d'acquisition	intérêts courus	plus ou moins value potentielle	Valeur au 31/12	plus ou moins value réalisée
Solde au 31-12-2014	354 761	2 742	-9 400	348 103	
<u>Acquisition de l'exercice</u>					
Actions	90 928			90 928	
Emprunt de société	100 000			100 000	
Emprunt d'état					
Titres OPCVM	10 303			10 303	
<u>Remboursement et Cession de l'exercice</u>					
Cession Actions	-83 474			-83 474	4 683
Cession Emprunt de société					
Cession Emprunt d'état					
Remboursement Emprunt de société	-12 500			-12 500	
Remboursement Emprunt d'etat décote/surcote Emprunt d'état					
Cession OPCVM	-5 455			-5 455	-178
Variation des intérêts courus		-144		-144	
Variation des plus ou moins values potentielles			-17 494	-17 494	
Solde au 31-12-2015	454 564	2 598	-26 894	430 268	4 506

5- AUTRES INFORMATIONS	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Données par Parts					
Revenus des placements	0,423	0,540	0,401	0,387	0,487
Charges de gestion des placements	0,225	0,248	0,225	0,239	0,250
Revenu net des placements	0,198	0,291	0,176	0,149	0,237
Autres charges	0,013	0,014	0,014	0,014	0,014
Résultat d'exploitation	0,185	0,277	0,162	0,135	0,223
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,008	-0,047	-0,010	0,003	-0,028
Sommes distribuables de l'exercice	0,178	0,230	0,152	0,138	0,194
Régularisation du résultat d'exploitation (Annulation)	0,008	0,047	0,010	-0,003	0,028
Frais de négociation de titres	-0,010	-0,014	-0,008	-0,010	-0,023
Variation des plus ou moins Values potentielles /Titres	-0,387	1,116	-0,655	-0,088	0,257
Plus ou moins Values réalisées sur cession de titres	0,100	-0,511	-0,021	-0,139	-0,257
Plus ou moins values sur titre et frais de négociation	-0,297	0,591	-0,684	-0,237	-0,023
Résultat net de l'exercice	-0,112	0,868	-0,521	-0,103	0,200
résultat non distribuable de l'exercice	-0,297	0,591	-0,684	-0,237	-0,023
régularisation du résultat non distribuable	0,054	-0,084	0,006	0,052	-0,066
Sommes non distribuables de l'exercice	-0,243	0,506	-0,677	-0,185	-0,088
Distribution des dividendes	0,230	0,152	0,138	0,207	0,160
Nombre de parts	45 228	53 301	61 331	64 161	77 413
Valeur liquidative	12,092	12,387	11,802	12,465	12,708

Ratios de gestion des placements					
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Charges de gestion des placements/actif net moyen*	1,77%	1,77%	1,77%	1,77%	1,77%
Autres charges /Actif net moyen	0,10%	0,10%	0,11%	0,10%	0,10%
Résultat distribuable de l'exercice/Actif net moyen*	1,46%	1,98%	1,27%	1,00%	1,58%
Actif net moyen	574 561 ,743	746 690,412	781 570,328	866 924,016	1 093 492,550

*Des modifications de pourcentages des colonnes 2012 et 2011 pour des raisons de comparabilités